

# CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

## DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2025 – B - 027

Séance du 30 avril 2025

### ADHESION AU RESEAU DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE (RTES)

-----  
L'an deux mille vingt-cinq, le 30 avril à 17 heures, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 17 avril 2025.

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames Valérie BERTIN et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Stéphane DUCOURTIOUX, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Didier TERNAT, Claude BIALOUX et Alain DETOLLE.

**ETAIT EXCUSE** : Monsieur Jean-Luc LEGER

-----  
**Mme Valérie BERTIN** présente le rapport suivant :

Considérant que l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est en capacité d'apporter des réponses aux besoins du territoire, aux côtés des acteurs publics et des entreprises privées, considérant que le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) a pour but de promouvoir les initiatives des territoires, de favoriser le transfert des bonnes pratiques, il apparaît opportun d'adhérer au réseau RTES au titre de l'année 2025.

Le montant de la cotisation des collectivités de 10 000 à 30 000 habitants s'élève pour 2025 à 330,00 €.

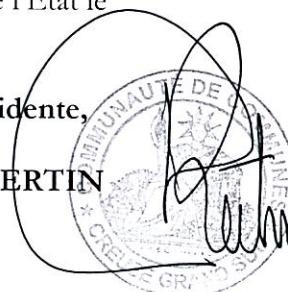
**Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :**

- **D'ADHERER** au Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) pour l'année 2025 et de lui verser la cotisation afférente d'un montant de **330,00 €**.

Ainsi fait et délibéré le 30 avril 2025 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le  
PUBLIEE le

La Présidente,  
Valérie BERTIN



REÇU EN PREFECTURE

le 20/05/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20250430-2025\_B\_027-